

maxit Group

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007 Révision: 02.07.2007

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Montapaneel SDS

Numéro de la fiche technique de sécurité: 05050225-1722/5 Emploi de la substance / de la préparation Chimie de la construction

Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s
4 rue de Mulhouse
Boîte Postale 27
F-68180 Horbourg-Wihr
Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80
Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92
email: ralf.huckert@maxit.fr

Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

2 Identification des dangers

Principaux dangers: Néant.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Aucun danger particulier à mentionner. Veuillez, néanmoins, respecter les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité.

Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Description : Mélange : composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux : néant

4 Premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Indications destinées au médecin : néant

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

(suite page 2)

Page: 1/5



Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007 Révision: 02.07.2007

Nom du produit Montapaneel SDS

(suite de la page 1)

Page: 2/5

Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant **Autres indications:**

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles: Pas nécessaire.

Mesures pour la protection de l'environnement : Aucune mesure particulière n'est requise.

Méthodes de nettoyage/récupération : Recueillir par moyen mécanique. **Indications supplémentaires:** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

7 Manipulation et stockage

Manipulation:

Précautions à prendre pour la manipulation: Aucune mesure particulière n'est requise. **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire. Autres indications sur les conditions de stockage : Stocker à sec

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : néant Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Gants en cuir

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Pas nécessaire.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

(suite page 3)

_



Fiche technique de sécurité

sne tecnnique de securite selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007 Révision: 02.07.2007

Nom du produit Montapaneel SDS

(suite de la page 2)

Page: 3/5

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme : solide
Couleur : Brûnatre
Odeur : inodore

Changement d'état

Point de fusion :non déterminéPoint d'ébullition :non déterminéPoint d'inflammation:non applicable

Inflammabilité (solide, gazeux): La substance n'est pas inflammable.

Température d'inflammation : >150°C (DIN 51794)

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur : Non applicable.

Densité : Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : insoluble

valeur du pH: Non applicable.

Viscosité:

dynamique : Non applicable. **cinématique :** Non applicable.

Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 %
Teneur en substances solides: 100,0 %
Indications complémentaires Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Peut se décomposer lentement en cas d'échauffement local audessus de 150°C.

Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet primaire d'iritation : de la peau : Pas d'effet d'irritation. des yeux : Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu. Indications toxicologiques complémentaires :

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon

les dernières listes CEE en vigueur.

(suite page 4)



maxit Group

Fiche technique de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007 Révision: 02.07.2007

Nom du produit Montapaneel SDS

(suite de la page 3)

Page: 4/5

12 Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) : Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Recommandation:

Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée pour déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Catalogue européen des déchets

17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

Emballages non nettoyés :

Recommandation:

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train):

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :

Classe IMDG/GGVmer :

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA:

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

(suite page 5)



Fiche technique de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.09.2007 Révision: 02.07.2007

Nom du produit Montapaneel SDS

(suite de la page 4)

Page: 5/5

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

_